AR PREFECTURE
016-200054047-20180201-2018_02_01_17-DE
Reçu le 08/02/2018

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Ville de Confolens

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 21
Excusés-Absents : 06
Délégations : 02

Date de Convocation:
24 janvier 2018

Date d'affichage :
24 janvier 2018

Le 1er février deux mil dix-huit à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 janvier 2018, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James ; Mme LAFONT Cindy ; M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s:
Mme VILLEDARY Véronique ; M. BOOB Frédéric ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal ; ;Mme NGOMBET BITOO Madeleine

Délégations : Mme VILLEDARY Véronique à M. GAULTIER Emmanuel ; M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre ;

Secrétaire de séance M. POINTIER Emeric

Mme Lafont arrive et prend part aux votes à partir de la délibération n°9 Urbanisme - Aménagement de la rue du Maquis Foch et de la Rue du Pont Larréguy, validation du Projet

M Gaultier est de retour, il prend part aux votes à partir de la délibération n°17 Culture - 2ème Salon du Livre 2018 – demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente. La Procuration de Mme Villedary à M Gaultier redevient active.

2018/02/01
N°17

17 - Culture - 2ème Salon du Livre 2018 – demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Confolens souhaite organiser son 2ème Salon du Livre le 3 février 2018 afin de promouvoir le livre et la lecture auprès des habitants du territoire et d'y associer les professionnels du livre (auteurs, éditeurs, libraires, médiathèque)

Afin de mener à bien cette manifestation littéraire et de soutenir cette action, la ville de Confolens sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce 2ème salon du livre

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 1er février 2018

Jean-Noël DUPRE
Maire de Confolens